

**SOUSCRIPTION POUR LA REMISE EN ETAT DE
JEU DU PIANO DE CONCERT N° 8521**

DEVENEZ PARTENAIRES DE L'AVENTURE

Personne physique :

NOM :Prénom:.....

.....

Adresse :

.....

Tél

e-mail /Site internet :.....

OU personne morale :

SOCIETE

Association 1901

N° siret : N° Existence :

CODE APE : CODE APE :

Siège social :

Nom du Responsable/ Président :.....

Tél / Fax / portable :

e-mail /internet :.....

SOUSCRIT au projet de l'association « Boisselot & Fils, Marseille »

Siège social : Cité des Associations B.L.273 93, la Canebière MARSEILLE 13001

Par virement

Par chèque à l'ordre de « Boisselot & Fils, Marseille »

Compte Courant Association : CREDIT MUTUEL n°00 044436445

Iban : FR76 1589 9089 5300 04443644 571

Du MONTANT de.....EUROS

Chèque n°tiré sur.....

DATE :

SIGNATURE :

Faites vous connaître même si vous faites un virement, votre adresse postale et mail nous permettrons de vous informer des prochaines étapes. Merci

Boisselot & Fils , Marseille

Cité des Association B.L. 273 93. la Canebière 13001

Association loi de 1901 – Enregistrée sous le numéro 0133095870 à la Préfecture des Bouches du Rhône

DEVENEZ PARTENAIRES DE L'AVENTURE

1° ETAPE : RECOLTE DES FONDS entre Janvier et Juin 2008.

Notre demande de soutien d'Investissement auprès du Conseil Général des Bouches du Rhône et de la Ville de Marseille pour 2008, doit être complétée par la participation de l'association de la moitié de l'enveloppe budgétaire. Transports, Assurances, Fournitures, Relevés, Restauration, Scénographie, Concert représentent un montant de 28 000 euros.

Notre objectif est de réunir 14 000 euros et d'organiser un concert inaugural lors de la réception des travaux.

2° ETAPE : PUBLICATION DES RESULTATS

Il existe plusieurs types de souscriptions : Quelque soit votre choix, votre nom sera mentionné sur la Gazette du deuxième semestre 2008 et de manière permanente sur le CARTEL de présentation du piano.

Versement minimum en complément des 25 euros, correspondant à la cotisation « *membre soutien* » pour l'année 2008.

1/ De 100 à 300 euros : membre soutien *invité* au concert inaugural.

2/ Entre 300 et 1500 euros, vous êtes « *membre mécène* » de l'association, vous recevrez les Gazettes et serez conviés aux Assemblées Générales pour le temps de la réalisation des travaux, *invité* au concert inaugural.

3/ Au delà de 1500 euros, vous êtes en plus « *partenaire privilégié* » de l'association pour tous les événementiels et les Communications liés à l'utilisation du Piano de Concert- (Logo et rédactionnel), *invité* au concert inaugural.

Si vous souhaitez être un partenaire privilégié, contacter M.B. Duvernoy

info@piano-boisselot.com

Boisselot & Fils



Marseille

Présidente: Marie-Brigitte DUVERNOY 3 avenue Bardi
06100 NICE Tél fax : 04 93 52 32 05

Secrétaire : Malika BRITEL : 12 allée Vert Parc 13009
MARSEILLE Tél /fax : 04 91 75 26 71

Trésorière : Bénédicte SACRESTE : 27, bd du Parc
Impérial 06000 NICE